

Médina de Fès

Médina de Fès  Fondée au IXe siècle et abritant la plus vieille université du monde, Fès a connu sa période faste aux XIIIe et XIVe siècles, sous la dynastie mérinide, quand elle supplanta Marrakech comme capitale du royaume. Le tissu urbain et les monuments essentiels de la médina remontent à cette période : médersa, fondouks, palais et demeures, mosquées, fontaines, etc. En dépit du transfert du siège de la capitale à Rabat, en 1912, elle garde son statut de capitale culturelle et spirituelle du pays.  Valeur universelle exceptionnelle  Brève synthèse  La médina de Fès conserve, dans un parcellaire ancien à forte densité monumentale, le souvenir de la capitale fondée par la dynastie idriside entre 789 et 808 de notre ère. La ville primitive comportait deux grands quartiers fortifiés et séparés par l'oued Fès : la rive des Andalous et celle des Kaïrouanais. Au XIe siècle, les Almoravides réunirent la ville à l'intérieur d'un seul rempart et, sous la dynastie des Almohades (XIIe et XIIIe siècles), la ville primitive (Fès el-bali) prenait déjà ses dimensions actuelles. Sous les Mérinides (XIIIe- XVe siècle), une ville nouvelle (Fès Jedid) fut fondée (en 1276) à l'Ouest de l'ancienne (Fès El-Bali). Elle abrite le palais royal, le siège de l'armée, des fortifications et des quartiers résidentiels. Dès cette époque, les deux entités de la médina de Fès évoluent en symbiose constituant l'une des grandes métropoles islamiques incarnant une grande variété de formes architecturales et de paysages urbains. Elles comportent un nombre considérable de monuments à caractère religieux, civil et militaire qui matérialisent une culture aux multiples

influences. Cette architecture est caractérisée par des techniques de construction et de décoration développées sur une période de plus de dix siècles, et où se sont mêlés les connaissances et savoirs- faire locaux et des inspirations extérieures diverses (andalouses, orientales, et africaines). La médina de Fès est considérée comme l'une des villes historiques les plus vastes et les mieux conservées du monde arabo-musulman. L'espace urbain non carrossable y conserve la majorité de ses fonctions et attributions d'origine. Elle ne représente pas seulement un patrimoine architectural, archéologique et urbain exceptionnel, mais elle véhicule aussi un mode de vie, des savoirs-faire et une culture qui persistent et se renouvellent malgré les divers effets des mutations des sociétés modernes.  Critère (ii) : La médina de Fès constitue un témoignage vivant d'une cité florissante de l'Occident méditerranéen ayant exercé une influence considérable principalement du XIIe au XVe siècle, sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux et de l'aménagement urbain, notamment en Afrique du Nord, en Andalousie et en Afrique sub-saharienne. Fès Jedid (la Neuve), s'est inspirée du modèle urbain antérieur de Marrakech.  Critère (v) : La médina de Fès constitue un exemple éminent d'une ville médiévale créée aux tous premiers siècles de l'islamisation du Maroc et matérialisant un type original d'établissement humain et d'occupation du territoire traditionnel représentatifs de la culture citadine marocaine sur une longue période historique (du IXe au début du XXe siècle). Le parcellaire ancien avec sa haute densité de monuments à caractère religieux, civil et militaire de la médina sont les témoins de cette culture et le résultat de son interaction avec les diverses couches de peuplement qui ont déterminé la grande variété de formes architecturales et le paysage urbain.  Intégrité (2009)  La délimitation du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est claire et appropriée et elle inclue tout le tissu urbain et les murailles. La zone de protection définie par les arrêtés du 23 août 1923 et 29 octobre 1954 protège de manière adéquate l'intégrité visuelle. La médina de Fès comprend un tissu urbain qui est demeuré remarquablement homogène et intact au cours des siècles. Les principaux problèmes que l'on constate concernent la vétusté des édifices et la surdensité de l'occupation de l'espace. Les abords de la médina sont un élément indispensable à la qualité de l'aspect visuel de son environnement et doivent être maintenus zone non constructible. Ils sont vulnérables aux pressions du développement urbain incontrôlé.  Authenticité (2009)  Tous les éléments clés qui composent le bien reflètent de manière complète et claire la valeur universelle exceptionnelle. La survivance des savoir-faire architecturaux traditionnels, notamment en matière des métiers de la construction et du décor architectural, est un atout majeur dans le maintien des valeurs du bien. Le ministère de la Culture s'efforce non sans difficultés d'amener les différents intervenants à respecter l'authenticité du bien.  Besoins en matière de protection et de gestion (2009)  La médina de Fès est protégée par des textes législatifs locaux et nationaux visant sa protection et renforçant, au niveau local, son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, notamment le décret n°2-81-25 du 22 octobre 1981 pour l'application de la loi n°22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité.  Prenant compte de la vulnérabilité du bien, l'État a adopté un Plan d'aménagement de la médina en 2001. La périodicité de réévaluation du plan est de 10 ans. Il comporte des dispositions spécifiques pour le secteur ancien, et il est appelé à rationaliser et à organiser les interventions urbaines demandées. Dans le cadre d'un programme de promotion touristique régionale, les autorités locales ont entrepris des actions de sauvegarde des maisons menaçant ruine et de réhabilitation des monuments remarquables de la médina. La mise en oeuvre de ce programme est confiée à l'Agence de Dé-densification et de Réhabilitation de la médina de Fès. L'inspection des monuments historiques relève du ministère de la culture et assure le suivi et l'encadrement de ces projets conformément aux normes nationales et internationales en matière de conservation des monuments historiques.  Source web par whc.unesco